



Dans un monde idéal  
**l'Humanité** n'existerait pas



Mise à jour  
jeudi 22 mars 2007

Les archives de l'Humanité

Libr

Recherche



**10 000  
cartables  
pour les enfants  
palestiniens**



**NOUVEAU LES  
ANNONCES DE  
L'HUMANITÉ**

**L'INFO**

- Accueil
- Toute l'actualité
- La semaine de l'Humanité
- Les archives
- Les dossiers
- Les chroniques
- Les inédits de l'Humanité

**L'HUMA ET VOUS**

- CONTRE LES ATTEINTES A LA LIBERTE DE LA PRESSE EN ALGERIE
- Contacts
- NON A L'ACHARNEMENT REPRESSIF ! AMNISTIE DES JEUNES ANTI-CPE
- Pétition pour le pluralisme
- Soutien
- Tout savoir sur l'Huma

**LES SERVICES**

- Annonces emploi
- Rechercher
- Lettre d'information

alapage.com

NEWS Press

camédiance

**FORUMS**

- Tous les forums
- CPE, précarité, quelles réponses ?
- Débat pour une alternative à gauche
- La guerre de Bush
- Non ! Pour une autre Europe ?

**LES ARCHIVES  
INTEGRALES DE L'HUMANITE**

**TRIBUNE LIBRE**

# En finir avec la tyrannie des mémoires et de l'occultation

Voilà 45 ans, le 19 mars 1962, les accords d'Évian établissaient le cessez-le-feu entre l'armée française et l'ALN algérienne. Ce n'était pas la fin des violences, loin de là. L'OAS a porté la plus lourde responsabilité dans le déchaînement qui a accompagné et suivi les négociations pendant plusieurs mois, jusqu'à l'exode final d'un million de pieds-noirs. Certains épisodes sont particulièrement graves.

Le 15 mars, six animateurs des centres sociaux éducatifs, créés à l'initiative de Germaine Tillion pour aider la population - les femmes en particulier - en matière d'alphabétisation et de santé, sont assassinés lors d'une réunion de travail. Ce crime est dû à un commando Delta de l'OAS, qui a été créé début 1961 par des civils, des déserteurs et putschistes aidés par l'extrême droite métropolitaine. Ils sont honorés aujourd'hui de Nîce à Perpignan par une douzaine de monuments. Le chef du commando Delta, Roger Degueldre, s'est glorifié de ce crime qui ne sera jamais jugé. Le 1er novembre 1954, un instituteur à peine nommé pour la rentrée avait été l'une des victimes de la sale guerre qui commençait ; du moins le FLN n'avait-t-il pas approuvé cet assassinat. Le FLN n'a pas non plus incendié la bibliothèque d'Alger, c'est l'OAS. La cible de l'OAS, le 15 mars, est un groupe d'enseignants français et algériens, chrétiens - dont des convertis -, musulmans ou qui ne croyaient pas en Dieu. C'est un exemple de l'Algérie plurielle, de ce qu'a produit la culture républicaine, un groupe qui fait lien entre les communautés : les extrémistes des deux camps veulent éradiquer les « passeurs » et médiateurs. Algérie purement française contre Algérie purement arabe et musulmane.

Une des salles du ministère de l'Éducation nationale porte le nom de ces instituteurs morts pour une certaine idée de leur mission, une certaine idée de l'Algérie et de la France. Quant au ministre des Anciens combattants, saisi d'une demande de reconnaissance des victimes de l'OAS comme morts pour la France, il a obtenu du Conseil d'État un avis qui mérite d'être publié :

« La mention Mort pour la France peut être attribuée, comme elle l'a été, à des personnes civiles victimes de conflits antérieurs, à des personnes civiles victimes de la guerre d'Algérie, dans la mesure où elles entrent dans l'une des catégories énoncées à l'article L. 488 susvisé, notamment celle définie au 9 de cet article, c'est-à-dire si elles sont décédées à la suite d'actes de violence constituant une suite directe des faits de guerre dont l'auteur est l'un des

**RUBRIQUE  
TRIBUNE LIBRE**

Au sommaire du 21 mars 2007

- ▶ Rendez-vous
- ▶ Droit de réponse
- ▶ Précisions
- ▶ En finir avec la tyrannie des mémoires et de l'occultation
- ▶ Le décrochage électoral
- ▶ Tobias Pflüger
- ▶ Bourdieu en abécédaire
- ▶ Ceux qui résistent au fracas des armes
- ▶ Les atouts
- ▶ Les lecteurs en direct
- ▶ Le fil rouge
- ▶ Ils ont osé le dire
- ▶ Hommage à Lucie Aubrac

Dans la rubrique Tribune libre aujourd'hui

**SOUTENIR  
L'HUMANITE**

Pour que vive l'Humanité et qu'elle puisse se développer, le nombre de ses lecteurs et de ses abonnés doit croître. Nous avons besoin de vous, de votre soutien et de vos dons !  
Une souscription en-ligne est actuellement disponible.

## LIENS

Forum Social Européen  
Groupe CRC Sénat  
Groupe Pcf Assemblée  
L'Humanité en anglais  
L'Humanité poruski  
La société des amis de  
l'Humanité  
Parti communiste français  
Tous les liens

## LE WEB DE L'HUMA

Crédits  
Historique et projet



belligérants engagés dans cette guerre, ce qui exclut l'Organisation de l'armée secrète (OAS). »

Raison ou déraison d'État : ce type d'attitude, le silence ou le mensonge officiel, l'amnésie entretenue depuis un demi-siècle, ou les complaisances politiciennes, n'ont eu pour résultat que d'embraser et alimenter les guerres de mémoires. Le ministre des Anciens combattants est aussi celui qui a soutenu la loi du 23 février 2005 sur le prétendu « rôle positif » de la colonisation, qui a voulu imposer cette formule aux enseignants, qui traite ceux qui ne pensent pas comme lui de « pseudohistoriens » ou de « spécialistes autoproclamés ». Il n'a pas renoncé à l'article 3 de la loi, toujours non abrogé, qui a fait l'objet d'un rapport demeuré confidentiel et attend des jours favorables pour entrer en application. Cet article crée une « Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie » : singulier singulier ! Quelle mémoire ? Celle du contingent ? des officiers de carrière ? des anciens putschistes ? de l'OAS ? des harkis abandonnés ou entassés dans des camps ? des insoumis et objecteurs de conscience ? de ceux qui ont choisi la prison ou la désertion plutôt que de trahir les droits de l'homme ?

Dans une telle situation la fonction sociale des historiens exige un effort particulier de vulgarisation pour fournir des repères aux citoyens. Cela a été entrepris lors d'un colloque sur l'Algérie à l'ENS de Lyon en juin 2006, et cela est tenté dans un Dictionnaire de la colonisation française (Larousse). Notre rôle n'est ni de mépriser les mémoires blessées ni de servir de caution à des opérations idéologiques. Anatole France disait avec raison que nous devons compassion aux morts et uniquement la vérité aux vivants.

Cette tâche n'est pas facile, les relations entre historiens et entreprises de mémoires sont souvent conflictuelles. Il faut rendre hommage à cet égard à un documentaire de Gilles Perez et Karine Bonjour, les Pieds-Noirs, histoire d'une blessure. Ce documentaire, s'il est partiel, s'il est aussi partial, est d'une grande honnêteté ; il a le mérite de donner la parole non à un lobby algérieniste mais à 62 témoins représentatifs de la grande diversité de cette population, qui est vue le plus souvent de manière monolithique. Il donne à voir des gens qui ont travaillé durablement sur cette terre et n'étaient pas des prédateurs, avec leurs illusions, leur aveuglement parfois. Les critiques du racisme, de l'exploitation, de la violence coloniale ne sont pas censurées. Appuyée par de belles phrases de Camus, cette parole dit, avec pudeur, le drame vécu, la fusillade de la rue d'Isly où l'armée française tire sur des manifestants le 26 mars 1962, faisant des dizaines de morts. Elle dit aussi l'apocalypse d'Oran où, il faut le rappeler, plus de 400 musulmans ont été assassinés au printemps par l'OAS, l'invasion le 5 juillet de la ville européenne, le massacre et la disparition de nombreux pieds-noirs, l'inertie de l'armée française stationnée à proximité.

Quarante-cinq ans après, il faut demander aux candidats à la présidentielle de se prononcer avec clarté contre les entreprises partisans et exclusives de mémoires, pour la liberté des historiens, la suppression de toutes les lois menaçant cette liberté. En particulier de se prononcer pour l'abrogation de l'article créant cette fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, qui amputerait la recherche universitaire de ses maigres moyens, la soumettrait à une pensée unique et aux lobbies nostalgiques de l'Algérie française. Quel historien digne de ce nom pourrait accepter de

se discréditer auprès de ses collègues et des chercheurs étrangers ? Quelle femme, quel homme d'État digne de ce nom pourrait cautionner une loi jetant le discrédit sur les études historiques françaises ?

Par Claude Liauzu, professeur d'histoire à l'université Paris-VII

---

---

---

---

---

*Article paru dans l'édition du 21 mars 2007.*



 Imprimer cet article

 Envoyer cet article



---

[\[ACCUEIL\]](#)[\[DOSSIERS\]](#)[\[FÊTE DE L'HUMANITÉ\]](#)[\[FORUMS\]](#)[\[LIENS\]](#)[\[SEMAINE\]](#)

---



*Site réalisé et hébergé par NetAktiv multimédia*